

### Annexe A – Formulaire d'avis – accès électronique direct et service d'exécution d'ordres sans conseils

Formulaire d'identification des clients disposant de l'accès électronique direct, des clients actifs ayant recours au service d'exécution d'ordres sans conseils ainsi que des conseillers inscrits ou des personnes assimilables à des conseillers étrangers offrant l'accès électronique direct ou le service d'exécution d'ordres sans conseils

(Veuillez soumettre le formulaire par ShareFile.)

Instructions :

Si vous avez indiqué un identifiant pour entités juridiques (LEI) sur les ordres envoyés à un marché, vous n'avez pas besoin de remplir le présent formulaire.

Si vous n'avez pas indiqué de LEI sur les ordres envoyés à un marché, veuillez utiliser le présent formulaire pour déclarer :

- (1) un client disposant de l'accès électronique direct qui n'est pas admissible à l'obtention d'un LEI conformément aux normes fixées par la GLEIF;
- (2) un client « actif » ayant recours au service d'exécution d'ordres sans conseils et dont l'activité de négociation sur les marchés réglementés par l'OCRCVM dépasse une moyenne de 500 ordres par jour de bourse au cours d'un mois civil;
- (3) un conseiller ou une personne assimilable à un conseiller étranger qui détient un compte sans conseils, ou qui gère un tel compte ou exerce un contrôle sur celui-ci.

### Onglet 1 – Client disposant de l'accès électronique direct

Renseignements sur le déclarant			Renseignements sur le client disposant de l'accès électronique direct			
Nom de la personne qui dépose le rapport	Nom du participant	Numéro du participant	Nom du client disposant de l'accès électronique direct	Numéro de compte du client indiqué sur l'ordre (champ 8025)	Ajout/modification/suppression	Date de prise d'effet

**Onglet 2 – Client « actif » ayant recours au service d'exécution d'ordres sans conseils**

<b>Renseignements sur le déclarant</b>			<b>Renseignements sur le client « actif » ayant recours au service d'exécution d'ordres sans conseils</b>			
<b>Nom de la personne qui dépose le rapport</b>	<b>Nom du courtier membre du déclarant</b>	<b>Si le déclarant dépose le rapport au nom d'un courtier offrant le service d'exécution d'ordres sans conseils : nom du courtier offrant le service d'exécution d'ordres sans conseils</b>	<b>Nom du client ayant recours au service d'exécution d'ordres sans conseils</b>	<b>Numéro de compte du client indiqué sur l'ordre (champ 8025)</b>	<b>Ajout/modification/suppression</b>	<b>Date de prise d'effet</b>

**Onglet 3 – Conseiller ou personne assimilable à un conseiller étranger**

Renseignements sur le déclarant			Si le conseiller ou la personne assimilable à un conseiller étranger est le client ayant recours au service d'exécution d'ordres sans conseils :		Si le conseiller ou la personne assimilable à un conseiller étranger gère un compte sans conseils :		Type de changement et date de prise d'effet	
Nom de la personne qui dépose le rapport	Nom du courtier membre du déclarant	Si le déclarant dépose le rapport au nom d'un courtier offrant le service d'exécution d'ordres sans conseils : nom du courtier offrant le service d'exécution d'ordres sans conseils	Nom du client ayant recours au service d'exécution d'ordres sans conseils	Numéro de compte du client indiqué sur l'ordre (champ 8025)	Nom du conseiller ou de la personne assimilable à un conseiller étranger	Identifiant unique du conseiller ou de la personne assimilable à un conseiller étranger indiqué sur l'ordre (champ 1)	Ajout/ modification/ suppression	Date de prise d'effet